

# Quelques statistiques sur les immigrés

## Les enquêtes de l'Insee

Les enquêtes régulièrement menées par l'Insee constituent la principale source d'information statistique sur l'immigration. Elles montrent que depuis 1975, la part des immigrés dans la population est restée stable, mais que l'immigration a beaucoup changé : les entrées pour motif familial ont augmenté, la population immigrée s'est féminisée et les immigrés proviennent de pays de plus en plus lointains. On y apprend aussi que plus de la moitié des couples composés d'au moins un immigré sont des couples mixtes.

Jusqu'aux années 1970, l'immigration était essentiellement le fait de travailleurs peu qualifiés venant répondre aux besoins nés de la reconstruction puis de la croissance ; dans un contexte économique moins dynamique et avec la montée du chômage de masse, la situation a évolué : le regroupement familial dans un premier temps puis, dans un contexte marqué par le durcissement des conditions d'entrée, les demandes d'asile, ont alors représenté une proportion croissante des arrivées : les migrations pour motif familial sont aujourd'hui les plus importantes, et elles se traduisent par une parité nouvelle de la population immigrée (alors qu'on était à 45% de femmes seulement dans les années 1950). En outre, les immigrés qui arrivent aujourd'hui sont en moyenne aussi diplômés que les autres résidents.

Prenant le relai des Espagnols, Italiens et Portugais qui représentaient dans les années 1960 plus de la moitié des étrangers présents en France, les immigrés nés au Maghreb (30 % du total), d'Europe de l'est, d'Afrique subsaharienne, de Turquie ou d'Asie forment désormais la majorité.

On note, en matière de logement, une différence sensible entre les immigrés les plus anciens (Portugais et Italiens) et les plus récents : plus de la moitié des immigrés venus de l'Europe des Quinze sont propriétaires, un taux comparable à celui de l'ensemble de la population, tandis que pour les immigrés plus récents la proportion de locataires est nettement plus élevée : un tiers vit dans l'habitat social et un quart dans le secteur privé. Les ménages immigrés occupent en général des appartements d'une surface inférieure de 20% alors même qu'ils comprennent davantage de personnes (près de trois personnes par ménage, contre 2,3 pour l'ensemble de la population).

Où vivent-ils ? Depuis la décennie 1990, la proportion d'immigrés s'est accrue en Ile-de-France, et les régions industrielles du Nord et de l'Est se sont montrées moins attractives que l'Ouest et l'Alsace, plus dynamiques. Contrairement à une idée répandue, la proportion d'immigrés a diminué en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La fécondité des familles immigrées reste structurellement plus élevée, surtout dans les premières années qui suivent la migration : un couple sur trois a trois enfants ou plus, contre seulement un sur dix pour le reste de la population. Mais l'image répandue de la femme restant à la maison correspond de moins en moins à la réalité. Le taux d'activité des femmes immigrées reste certes plus faible que celui des autres, notamment chez celles qui sont originaires du Maghreb et de Turquie, mais il progresse : entre 1992 et 2002 il a augmenté de 7,8 points pour les immigrées âgées de 25 à 59 ans, contre 4,7 points pour les non-immigrées. Cette augmentation traduit une évolution culturelle, mais aussi l'essor des emplois de service peu qualifiés (services à la personne, notamment, mais aussi réintégration de l'emploi informel dans l'emploi officiel grâce à des dispositifs comme le chèque emploi service).

Les immigrés restent néanmoins plus exposés au risque de chômage, en partie du fait de leur moindre qualification et des emplois plus précaires qu'ils occupent, mais aussi du fait de mécanismes de discriminations fins dont les sociologues ont décrypté les logiques. L'Insee note d'ailleurs qu'à nationalité, diplôme et catégorie socioprofessionnelle comparables, le risque de chômage est fortement corrélé au pays d'origine. Les taux de chômage des immigrés venus d'Espagne, d'Italie ou du Portugal sont plus faibles que celui du reste de la population, alors que les actifs originaires du Maghreb, d'Afrique subsaharienne ou de Turquie connaissent un risque de chômage très élevé : chez les actifs de 25 à 59 ans, plus d'un sur cinq est au chômage. La faiblesse des connexions sociales fait partie des explications repérées par les sociologues du travail pour expliquer ce phénomène.

S'ils restent surreprésentés dans le monde ouvrier, cela va en s'atténuant, ce qui traduit aussi des dynamiques plus générales marquées par le déclin de l'emploi industriel. Mais ces dynamiques trouvent une traduction particulière en ce qui concerne les immigrés : en 1992 encore, ils étaient plus présents dans l'industrie que le reste des actifs, depuis le début des années 2000, ils le sont légèrement moins. Cela tient en partie à l'externalisation d'emplois peu qualifiés vers des sous-traitants, dont les effectifs qui sont comptabilisés dans le secteur des services.

Les enfants d'immigrés, notent les statisticiens de l'Insee, sont particulièrement exposés à l'échec scolaire : parmi les jeunes dont les deux parents sont immigrés, un sur trois a redoublé à l'école primaire, contre seulement un sur cinq quand aucun ou un seul parent est immigré. Ces difficultés initiales, qui peuvent également être lues en termes d'appartenance à des classes sociales, perdurent par la suite et conditionnent les carrières professionnelles. L'Insee invite cependant à ne pas surestimer le poids des héritages familiaux : à origine sociale donnée, les descendants de migrants ont un destin social semblable à celui des autres personnes nées en France.

En outre les difficultés scolaires constatées statistiquement peuvent s'inverser, une partie des familles immigrées investissant plus fortement que la moyenne dans la scolarité des enfants.

En somme, ce que dessinent les statistiques c'est une différence moins grande, et sur de nombreux points en voie de résorption, entre les immigrés et le reste de la population, notamment à l'intérieur des mêmes catégories socioprofessionnelles. Les différences majeure concernent l'accès à l'emploi (et le type d'emploi occupé), ainsi que les types de logement occupés (ce qui conditionne largement les lieux de résidence). Autant dire des dimensions qui comptent, mais qui restent contingentes et invitent à relativiser les lectures culturalistes insistant sur la différence irréductible entre les immigrés, notamment d'origine africaine ou maghrébine, et les autres.